

# M A S T E R PROFESSIONNEL

ANNÉE UNIVERSITAIRE 2010-2011

## • FORMATION CONTINUE •

Le diplôme peut être préparé dans le cadre de la formation continue. Il est accessible aux personnes titulaires d'une maîtrise correspondant au parcours du master et à celles qui ont fait reconnaître leur expérience dans le cadre de la procédure de validation des acquis de l'expérience professionnelle (V.A.E.), sous réserve d'admission par le jury de sélection.

Les personnes engagées dans une action de formation continue déposent leurs dossiers de candidature au master auprès du Service d'accompagnement à la formation, à l'insertion et à la reprise d'étude (S.A.F.I.R.E.).

Les personnes souhaitant présenter leur candidature dans le cadre de la validation des acquis de l'expérience (VAE) sont accompagnées tant par le responsable pédagogique du diplôme que par les services du SAFIRE de l'Université de Poitiers. Le dossier est ensuite soumis à la Commission de Validation des Acquis de l'Expérience de la Faculté de droit et des sciences sociales, qui valide l'entrée dans la formation.

Certains étudiants admis à s'inscrire dans le Master 2, pourront de plus, en fonction de leur expérience professionnelle, bénéficier de dispenses d'enseignements.

Le Master 2 peut être suivi en deux années pour les étudiants ayant une activité professionnelle, en accord avec le responsable pédagogique.

Les enseignements sont organisés sur trois jours afin que les étudiants en formation continue ou exerçant une activité professionnelle puissent être présents.

## • FORMATION INITIALE •

**Dossier à télécharger sur le site de  
la Faculté de droit et des sciences sociales  
(ou à demander par courrier)**

Joindre une enveloppe format A4 au nom du candidat  
timbrée au tarif en vigueur pour 50g

**Secrétariat 3<sup>e</sup> cycle**

**Madame Louissette MICHARD  
Madame Michèle JADEAU**

Faculté de Droit et des Sciences Sociales  
43, place Charles De Gaulle  
86022 POITIERS CEDEX

**Téléphone** 05 49 45 42 27 – 05 49 45 42 40

**Fax** 05 49 45 32 21

**Courriel** : [louissette.michard@univ-poitiers.fr](mailto:louissette.michard@univ-poitiers.fr)  
[michele.jadeau@univ-poitiers.fr](mailto:michele.jadeau@univ-poitiers.fr)

**Site** : <http://droit.univ-poitiers.fr/>

**Dossier de candidature  
à retourner pour le 10 juin 2010**  
(le cachet de la poste faisant foi)

à adresser à :

**Madame Madeleine Le Nir**

**Institut de Droit Social et Sanitaire**

Faculté de droit et des sciences sociales  
Hôtel Aubaret – 15, rue Sainte Opportune  
86022 POITIERS CEDEX

**Tél.** 05 49 45 42 02 – **Fax** : 05 49 45 42 32

**Courriel** : [mle nir@univ-poitiers.fr](mailto:mle nir@univ-poitiers.fr)

Date limite de réception des dossiers au SAFIRE  
**31 mai 2010**

**SAFIRE**

5, rue Raoul Follereau – BP 635  
86022 POITIERS CEDEX

**Tél.** 05 49 45 44 60 – **Fax** 05 49 45 44 72

**Courriel** : [safire@scx.univ-poitiers.fr](mailto:safire@scx.univ-poitiers.fr)

**Site Web** : <http://www.safire.univ-poitiers.fr>

## DROIT DE L'AIDE ET DE L'ACTION SOCIALES (M2)



Institut de droit social et sanitaire  
<http://idss.labo.univ-poitiers.fr>

RESPONSABLES

VINCENT BONNIN, MAÎTRE DE CONFÉRENCES  
LOÏC LEVOYER, MAÎTRE DE CONFÉRENCES-HDR



UNIVERSITÉ DE POITIERS  
FACULTÉ DE DROIT ET DES SCIENCES SOCIALES

# M A S T E R PROFESSIONNEL

## • OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES •

Maîtrise et approfondissement des disciplines juridiques portant sur l'aide et l'action sociale (droit de l'action sociale, droit de la sécurité sociale, droit du travail et de l'emploi, droit de la famille et des personnes, droit de la consommation et du surendettement, institutions administratives, contentieux administratif, civil et pénal).

Expertise dans les domaines de l'aide et de l'action sociale ; encadrement et animation d'équipes, de services, d'établissements spécialisés dans l'action sociale.

## • OBJECTIFS PROFESSIONNELS ET DÉBOUCHÉS •

Des débouchés professionnels s'offrent dans les secteurs de la sécurité sociale ; des services à l'enfance et à la famille, aux personnes handicapées, aux personnes âgées, aux étrangers ; de l'insertion professionnelle et sociale ; de la protection des incapables majeurs et mineurs.

## • MODALITÉS D'ADMISSION •

Ce Master est accessible aux étudiants qui remplissent les deux conditions suivantes :

1) Obtention du Master 1<sup>re</sup> année Maîtrise « Droit social et sanitaire ».

Des passerelles sont ouvertes aux titulaires d'autres Master 1<sup>re</sup> année, notamment le Master 1<sup>re</sup> année « Développement de l'économie sociale et solidaire ».

2) Admission par un jury de sélection composé de membres de l'équipe restreinte. Le jury examine les candidatures et, éventuellement, organise un entretien permettant d'évaluer l'adéquation entre la formation et le projet professionnel de l'étudiant.

La procédure d'équivalence permet également l'examen de la candidature par le jury de sélection.

## • ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE UNIVERSITAIRE •

Isabelle BOURGEOIS – Vincent BONNIN – Emmanuel AUBIN – Danièle CRISTOL – Jean-Paul JEAN – Laurence LETURMY – Odile LEVANNIER-GOUEL – Loïc LEVOYER – Jean-Philippe LHERNOULD – Nathalie MARTIN PAPINEAU – Karine MICHELET – Andriavalonarivo RATOVO.

## • ÉQUIPE PROFESSIONNELLE •

Pierre ABALLEA, IGAS - E. AUBIN - Annabelle AURIAULT, Foyer Gabriel Bordier - I. BOURGEOIS - André BOUVET, DRJSCS - Alain DEFER, Commission centrale de l'aide sociale - J.P. GAIMBELLUCO, CTCR - A. LEVESQUE, M. PECH, Banque de France - Didier SALVI, Tribunal administratif Poitiers - Claire PERRAULT, CSF - Nicole UZENAT, IRTS - Anne VERRIER, juge des enfants.

## SEMESTRE 1

### Unité 1 – Cadres organisationnels

➤ **Fondements de l'aide et de l'action sociale - 18 heures**

➤ **Organisation de l'aide et de l'action sociale - 33 heures**

➤ **Statut des établissements - 18 heures**

### Unité 2 – Objet de l'aide et de l'action sociale

➤ **Actions transversales (Politiques de la ville, de la santé) - 24 heures**

➤ **Actions ciblées (familles, incapables, personnes âgées, handicapés, chômeurs) - 80 heures**

**Présentation détaillée  
des enseignements  
sur le site de l'Institut  
de droit social et sanitaire:  
<http://idss.labo.univ-poitiers.fr>**

## SEMESTRE 2

### Unité 1 – Mise en œuvre de l'aide et de l'action sociale

➤ **Relations de travail dans l'aide et l'action sociale - 12 heures**

➤ **Intermédiaires de l'action sociale (associations, travailleurs sociaux, intermédiaires européens) - 21 heures**

➤ **Règlements des litiges dans l'aide et l'action sociale - 45 heures**

### Unité 2 – Unité d'exercices

➤ **Langue vivante étrangère - 15 heures**

➤ **Exposés, co-animations de séances, mémoires collectifs ou individuels, organisation de colloques ou de journées d'études, recherches informatiques - 30 heures**

➤ **Méthodologie, gestion de projet 24 heures**

➤ **Stage (durée minimum 10 semaines, entretiens préparatoires, accompagnement)**